

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste.	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

on s'abonne

A SAUMUR
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués doi-
 vent être remis au bureau du
 journal la veille de la reproduc-
 tion, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

on s'abonne

A PARIS
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 31 JANVIER

LE TRIOMPHE DE ROBESPIERRE

Des orateurs opportunistes ont dit au gou-
 vernement : « Si vous interdisez *Thermidor*,
 c'est parce que vous n'osez pas répudier Ro-
 bespierre et la Terreur. »

M. Clémenceau a dit au gouvernement : « Si
 vous permettez *Thermidor*, vous insultez 93
 et toute la Révolution, car la Révolution doit
 être acceptée en bloc, et il n'est pas permis de
 distinguer entre les hommes qui l'ont faite. »

Le gouvernement n'a répondu ni aux inter-
 pellateurs opportunistes, ni à M. Clémenceau ;
 le gouvernement a dit : « *Thermidor* a causé
 du tapage, et, pour l'amour de l'ordre, nous
 avons interdit *Thermidor*. »

Un des journaux les plus importants du
 parti républicain, le *Temps*, disait avant-hier
 que pour une trentaine de tapageurs, le gou-
 vernement s'était montré bien faible. Et ce
 journal rappelait que M. Constans avait su ré-
 duire des tapageurs bien autrement nombreux
 et dans des circonstances bien autrement dif-
 ficiles.

Mais MM. Constans et de Freycinet estiment
 que, s'il est relativement aisé de maintenir
 l'ordre dans la rue, c'est tout différent lorsque
 trente communards sifflent à la fois une pièce
 au Théâtre-Français.

Et le gouvernement a demandé à la Chambre
 de vouloir bien approuver la suppression de
Thermidor.

La majorité républicaine a bien voulu.

Ce que ni M. de Freycinet, ni M. Constans,
 ni les opportunistes n'ont avoué, c'est que la
 demande gouvernementale et le vote ont été
 inspirés par la peur des radicaux.

En somme, c'est M. Lissagaray, dont M.
 Clémenceau a été l'interprète à la tribune, qui
 triomphe.

Et, pour consacrer leur aplatissement, il ne
 reste plus aux opportunistes qu'à élever un
 monument à Robespierre, sur la place du Car-
 rousel, vis-à-vis celui de Gambetta.

Le *Soleil* ne sait plus comment exprimer sa
 fureur contre les ingrats du Cabinet et de la
 Majorité.

Voici en quels termes s'exprime ce journal :

« Ce qui s'est passé à la séance d'hier in-
 dique bien l'état d'esprit de la majorité répu-
 blicaine.

« Il y avait là, sur les bancs de la gauche
 et du centre, trois cents députés, honnêtes gens
 pour la plupart, mais capables de toutes les
 lâchetés politiques quand la peur les talon-
 nera.

« Et hier ils étaient, visiblement, sous l'in-
 fluence de la peur.

« Quand M. Clémenceau est monté à la tri-
 bune pour répondre au discours de M. Rein-
 nach, et qu'avec sa voix incisive et mordante
 il a fait appel aux plus mauvais sentiments
 pour ranimer le feu des discordes civiles qu'on
 croyait depuis longtemps éteintes, cette Assem-
 blée suait la peur.

« M. Clémenceau s'est dressé, menaçant,
 contre la Droite, contre ces nouveaux Giron-

dins, qu'on appelle Reinach, Charmes, Fou-
 quier, contre le gouvernement lui-même, par-
 lant de soulever la Rue contre la Chambre,
 et tous ont tremblé.

« Un souffle de terreur a passé sur la majoi-
 rité, et l'on a voté ce que M. Clémenceau a
 voulu qu'on votât.

« On a voté l'ordre du jour pur et simple,
 réclamé par le gouvernement sur l'injonction
 de M. Clémenceau.

« Dans la minorité de 184 voix, qui s'est
 prononcée contre l'ordre du jour, on compte,
 si nous ne nous trompons, vingt-deux républi-
 cains parlementaires, les vingt-deux Girondins
 de 1891, dont M. Joseph Reinach est le Ver-
 gniaud.

« On dira peut-être que c'est le discours de
 M. de Mun qui a rallié la majorité républi-
 caine autour de M. Clémenceau.

« Il est possible que le discours de M. de
 Mun ait servi de prétexte à l'acte de défaillance
 des opportunistes. En réalité c'est M. Clémen-
 ceau qui a ressaisi son pouvoir, et qui, par-
 dessus la tête du gouvernement, s'est emparé
 de la direction de la majorité.

« La République, qui semblait incliner vers
 la modération, est rejetée violemment à l'ex-
 trême-gauche par la main toute-puissante de
 M. Clémenceau.

La Montagne toujours a dominé la Plaine,
 a dit Victor Hugo dans les *Burgraves*. Hier on
 a vu encore une fois la Montagne dominer la
 Plaine, et la dominer de toute sa hauteur.

« Nos Robespierrots connaissent leur force.
 Ils en useront et en abuseront.

« Je plains ces pauvres ministres : ils ne
 sont pas sur un lit de roses. Si Gambetta vivait
 encore, il dirait qu'ils peuvent se préparer à
 avaler pas mal de crapauds.

« On considérerait généralement M. Clémen-
 ceau comme un vaincu.

« Il vient de reprendre sa revanche, et de la
 prendre éclatante.

« Le gouvernement, après la capitulation
 d'hier, ne pourra plus vivre qu'avec sa per-
 mission, et sous sa protection.

« Il le soutiendra sans doute... comme la
 corde soutient le pendu. »

A PROPOS DE « THERMIDOR »

La soirée d'avant-hier a été encore assez mou-
 vementée à la Comédie-Française. Le specta-
 cle débutait par l'*Autographe*, qui contient ce
 passage :

— J'ai valsé avec le ministre...
 — Il valse donc, le ministre ?

Aussitôt on crie de tous côtés : « Qu'il nous
 rende *Thermidor*. »

C'est le point de départ de protestations, qui
 prennent de telles proportions que l'on baisse
 le rideau, après une annonce du semainier
 Coquelin cadet, et on renonce à jouer la suite
 de l'*Autographe*.

Au bout de vingt minutes, le rideau se
 relève.

Réapparition de Coquelin cadet :

« Mesdames et messieurs, il nous est im-
 possible de jouer *Thermidor*, veuillez entendre
Gringoire. »

Coquelin aîné fait son entrée; triple salve

d'applaudissements. *Thermidor ! Thermidor !
 Thermidor !*

Enfin, le silence se rétablit et quand *Grin-
 goire* finit, Coquelin aîné est rappelé sept ou
 huit fois de suite.

Pendant ce temps, on est fort surexcité au
 foyer; Coquelin aîné ne voulait pas jouer; on
 a eu toutes les peines du monde à le décider à
 paraître en scène.

Au dehors, peu de curieux; il pleuvait; les
 agents de police étaient en nombre; on avait
 fait venir une demi-brigade centrale pour ren-
 forcer les agents du premier arrondissement.

Les Étudiants à l'Egalité

Avant-hier soir, à six heures, deux ou trois
 cents étudiants ont remonté la rue Montmartre
 se rendant au journal l'*Egalité*.

Arrivés devant les bureaux du journal, ils
 se sont massés criant : « Conspuez l'*Egalité !
 Conspuez l'Egalité ! Conspuez !* »

Ils ont hésité, un instant, à franchir le seuil
 de l'imprimerie Dejeu, ne sachant à qui s'a-
 dresser. « Au cinquième », a crié une voix.
 Ils ont alors gravi les cinq étages, en poussant
 les cris les plus divers.

Arrivés au bureau du journal, ils ont mani-
 festé leur indignation à l'occasion d'un article
 paru, sans signature, dans le journal l'*Egalité*,
 et ont demandé le nom du rédacteur qui les
 avait diffamés.

N'ayant pas obtenu la réponse qu'ils espé-
 raient, ils ont pénétré violemment dans les
 salles de rédaction presque désertes, ont brisé
 quelques globes, répandu les encriers sur les
 journaux et bouleversé quelques collections.

Ils se sont retirés ensuite en promettant de
 revenir hier soir.

APPEL AUX RÉVOLUTIONNAIRES

On lit dans l'*Egalité* :

« Camarades,

« Nous faisons appel à la bonne volonté de
 ceux d'entre vous qui ont quelque sympathie
 pour nous.

« L'*Egalité*, votre journal, celui qui prend
 tous les jours votre défense, a été envahi hier,
 et va l'être encore aujourd'hui.

« Nous n'avons jamais hésité à vous prêter
 notre concours. Et la haine bourgeoise qui
 éclate aujourd'hui contre nous rejailit sur
 vous.

« Hésitez-vous à venir nous défendre ?

« Non ! Bon sang ne se dément pas.

« Nous vous attendons aujourd'hui.

« Que tous ceux qui le peuvent, tous ceux
 qui ne craignent pas de livrer bataille viennent
 à nous.

« Dès la lecture de cet appel, dès ce matin,
 vous tous qui menez le bon combat, vous vien-
 drez défendre votre journal contre les fils des
 bourgeois.

« Vous trouverez chez nous tout le matériel
 de défense, y compris les armes.

« Et s'il faut du sang pour faire respecter
 les soldats de la Cause Sacrée, le sang coulera.

« En avant pour la sociale !

« Et toujours et quand même : Vive la Révo-
 lution !

« La Rédaction. »

En prévision d'une descente des étudiants
 dans les bureaux de l'*Egalité*, la préfecture de
 police avait pris des précautions sérieuses.

Toutes les rues avoisinantes, la rue Paul
 Lelong, la rue Joquelet, la rue Montmartre, la
 rue Saint-Joseph étaient gardées par les
 agents.

INFORMATIONS

Le gouvernement a l'intention de déposer
 un projet modifiant la loi de 1873 sur la Légion
 d'honneur en vue d'augmenter le nombre des
 décorations civiles dans la Légion d'honneur à
 attribuer chaque année et qui se réduit pro-
 gressivement.

Avant de déposer le projet, le ministre de la
 justice examine le chiffre réel des extinctions
 survenues en 1890 en vue de rechercher si
 toutes les extinctions survenues l'année der-
 nière ont été signalées à la chancellerie. Il
 résulterait de ce fait, s'il était vérifié, que le
 nombre des décorations à accorder dans le
 premier semestre de 1891 serait supérieur aux
 chiffres contenus dans le décret publié par la
 grande chancellerie.

Lorsque cette enquête sera terminée, on
 constatera peut-être la possibilité de faire pa-
 raître la série de décorations du 1^{er} janvier qui
 a été ajournée jusqu'à présent.

On lit dans la *France nouvelle* :

« Les Jacobins de 1891 sont tout aussi bêtes
 et tout aussi féroces que ceux de 1793 ; et si
 la *Bataille* et le *Radical* valent le Père Du-
 chène dans la forme comme dans le fond, les
 tombereaux d'injures que la presse rouge dé-
 verse depuis trois jours sur tous ceux qui ne
 sont pas fanatiques de Robespierre, donne-
 raient des nausées aux plus aguerris des em-
 ployés de la maison Demange : Ces sectaires
 suivent leurs instincts, c'est bien ; ici encore
 nous retrouvons les imprescriptibles lois de
 l'hérédité, telles qu'on a pu les constater sous
 la Commune de sanglante mémoire, et il se-
 rait puéril de nier la filiation de 1793 à 1874
 et à 1891.

« Ces messieurs les terroristes sont, paraît-
 il, fiers de cette parenté. Grand bien leur fasse ;
 mais ils oublient un point important, c'est
 que par leur sottise et leur implacabilité ils
 augmentent le mépris, ils décuplent le dégoût,
 ils centuplent la haine qu'inspire le régime
 qu'ils préconisent. Tant est-il qu'il n'est pas
 de mauvaise chose qui n'ait son bon rôle. »

On assure qu'en présence de l'interdiction
 de *Thermidor*, les sociétaires du Théâtre-
 Français ont examiné s'il ne serait pas préfé-
 rable de renoncer au décret de Moscon pour
 s'organiser en théâtre libre. Aucune décision
 n'a encore été prise.

Le *Figaro* dit également que plusieurs so-
 ciétaires se sont réunis et ont discuté longue-
 ment le cas d'un départ en masse.

Les principaux sociétaires réclament une
 transformation du Théâtre-Français en théâtre
 affranchi, que dirigeraient les artistes les plus
 en vue ; des fonds ont été trouvés en quelques

heures, quatre millions ont été souscrits depuis mardi soir par les abonnés.

Il serait question, si la pièce de M. Sardou est définitivement interdite, de la représenter à Bruxelles.

A propos de l'interdiction de *Thermidor*, le *Times* fait une sortie tout à fait malveillante contre le gouvernement républicain.

Ce gouvernement « d'apparence morale et régulière », ne serait, dit-il, « qu'une façade fragile et trompeuse, derrière laquelle l'armée du désordre attend l'heure prochaine pour remonter des bas fonds à la surface, s'emparer du pouvoir et livrer la France à la Révolution violente et victorieuse. »

« C'est une nouvelle preuve que la République, en France, quoi qu'on ait dit ou fait pour prouver le contraire, est la Révolution en permanence. L'interdiction de *Thermidor* livre la France à la Révolution.

« L'Europe saura que ce gouvernement, régulier d'apparence, n'est qu'un masque derrière lequel l'armée du désordre attend l'heure de saisir le pouvoir. »

On assure qu'à la suite des démarches faites auprès du Président de la République en vue d'une commutation de peine en faveur d'Eyraud, la commission des grâces a été convoquée d'urgence et s'est réunie aussitôt.

La délibération a été longue et s'est terminée à l'avantage du condamné. Ajoutons, toutefois, que la commission doit tenir une seconde séance, au cours de laquelle sera rédigé un mémoire qui sera soumis immédiatement après à la signature de M. Carnot.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 janvier 1891.

Les affaires ont été à peu près nulles à la Bourse et les variations de cours n'offrent aucun intérêt. Le 3 0/0 a fait 95.52; le 4 1/2 0/0 105.75.

On cote le Crédit Foncier 4,283.

La Banque de Paris se négocie de 838 à 843. Le rôle réservé à cet établissement dans les grandes affaires internationales en préparation devrait lui valoir de plus hauts cours.

Le Crédit Lyonnais est très bien tenu à 833.

La Banque d'Escompte reste demandée à 560. Nous laissons le Crédit Mobilier à 432 en grande fermeté.

La Société Générale garde ses bonnes tendances à 505.

L'obligation du Jardin d'Acclimatation de Paris reste à 495. C'est un placement de 5 0/0 intéressant à signaler aux capitalistes qui cherchent un revenu élevé, entouré de garanties indiscutables.

On traite l'obligation des Chemins de fer de Porto-Rico de 270 à 275. Le titre garanti par le gouvernement espagnol et productif d'un intérêt annuel de 15 fr. est remboursable à 500 fr.

Les diverses opérations dont il est question pour 1891 donnent un intérêt d'actualité évident aux études très complètes publiées par la Banque Générale des Chemins de fer et de

l'Industrie sur les fonds russes et argentins. Les demandes de renseignements doivent être adressées, 19, rue de Londres, à Paris, ou dans les succursales.

Les Chemins Economiques font 420.

NOUVELLES MILITAIRES

Le Président de la République a signé le 26 janvier, sur la présentation du ministre de la guerre, un décret aux termes duquel les engagements volontaires de quatre et de cinq ans seront dorénavant reçus à toute époque de l'année et sans limitation de nombre.

Les mois d'octobre, de novembre, de décembre et de mars sont seuls réservés pour les engagements de trois ans.

Un très grand nombre d'officiers et d'anciens officiers sortis de Saint-Cyr ont formé une réunion amicale. L'assemblée générale de cette association fraternelle a eu lieu au Cercle militaire et elle a enregistré l'adhésion de 2,500 anciens élèves de l'Ecole spéciale militaire, les uns en activité, les autres en retraite; beaucoup démissionnaires de l'armée.

Dans le but de venir en aide aux veuves et aux orphelins, les membres de la Saint-Cyrienne ont résolu d'organiser un bal de charité dans un des grands hôtels de Paris. Cette fête, à laquelle les autorités militaires apporteront leur concours, aura lieu à la fin de l'hiver.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

LE CONCERT D'HIER SOIR

Le temps nous manque pour rendre compte du brillant concert donné hier soir au profit des pauvres par les amateurs et artistes de notre ville.

Chaque morceau a été rendu avec un véritable talent et les applaudissements n'ont pas manqué aux exécutants.

Les organisateurs ont donné plus qu'ils n'avaient promis, une kermesse a été établie au buffet du théâtre.

Les négociants de vins champagnisés de Saint-Florent ont offert des paniers de champagne, qui ont été vendus par les soins des dames des officiers du cadre. Le produit de cette vente est venue grossir la caisse de secours.

Nous reviendrons sur cette intéressante soirée.

VOL RUE DES BOIRES

Cette nuit, des malfaiteurs se sont introduits chez M. Morisseau, 44, rue des Boires, en escaladant le mur de la rue.

Les voleurs se sont dirigés dans la cave où

ils ont bu quelques bouteilles de vin et emporté plusieurs cruchons de liqueurs. Après quoi ils sont sortis par la porte d'entrée.

La police est sur les traces de ces maraudeurs.

EGLISE SAINT-NICOLAS

Fête de l'Adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement

Dimanche 4^{er} février. — A 6 heures, messe basse; à 8 h. 1/2, messe basse; à 10 heures, grand messe solennelle, sermon; à midi, messe basse.

A 3 heures de l'après-midi, vêpres.

A 8 heures du soir, complies, sermon, adoration nocturne.

Lundi 2 février. — Fête de la Purification de la Très Sainte-Vierge. — A 4 heures, messe basse; à 6 heures, messe basse; à 7 h. 1/2, messe basse; à 8 h. 1/2, messe basse; à 10 heures 1/2, grand messe solennelle.

A 3 heures de l'après-midi, vêpres.

A 8 heures du soir, clôture des exercices, sermon et salut en musique.

Les sermons seront prêchés par M. l'abbé Bouvet, économiste à Saint-Louis.

VIEUX CONSCRITS

On sait que, parmi les 122 conscrits qui ont pris part, mardi dernier, au tirage au sort du canton Sud de Saumur, il s'en trouvait trois âgés de plus de quarante ans: ce sont des étrangers fixés à Saumur et qui se sont fait naturaliser Français. Leurs noms se trouvent dans la liste des jeunes gens que nous avons publiée hier.

A Angers, mercredi, au tirage au sort des jeunes soldats de la classe de 1890 du canton Sud-Est d'Angers, il y en avait également deux qui avaient, depuis un certain nombre d'années, dépassé l'âge ordinaire du tirage.

L'un se nomme Jean-Pierre Kayser. Il est né le 28 juillet 1864, à Leudelage, dans le Luxembourg. Il s'est fait naturaliser le 4 mai 1890. Il exerce la profession d'ouvrier en pianos. Le numéro 45 lui est échu.

L'autre est né en France, à Mozac, arrondissement de Riom (Puy-de-Dôme). Il est né de parents italiens. Il s'appelle Gilbert Perini. Il est né le 6 mai 1858; il a donc trente-deux ans et demi. M. Gilbert Perini fait partie de l'orchestre de l'Association artistique. Il s'est fait naturaliser en 1890. Son numéro de tirage est 424.

Tous les deux sont venus tirer leur numéro.

En ce qui concerne les périodes d'exercices à accomplir, ces deux Français naturalisés sont assimilés, l'un aux soldats de la classe 1878, l'autre à ceux de la classe 1884.

On lit dans le *Journal des Campagnes*:

« Nous venons de subir sept semaines consécutives de fortes gelées, et c'est un vrai bonheur de reprendre les travaux accoutumés.

» Les semences d'automne ne nous paraissent heureusement pas aussi compromises

qu'on le craignait tout d'abord; du moins en ce qui concerne la région ouest, où cependant le froid a été aussi rigoureux, si ce n'est plus, que dans le centre. D'autre part, des correspondances que nous recevons du midi nous informent que les blés ont beaucoup souffert. Les fèves et les artichauts sont gelés; les semis d'oignons sont complètement détruits, ce qui amène une hausse générale.

» Les seigles en bonne terre n'ont guère souffert; dans les terres légères ils ont jauni.

» Les premiers blés semés sont faibles et un peu dégarnis, mais tout peut prendre des forces si la température douce veut nous favoriser.

» Les blés semés tardivement et qui ne faisaient que lever, présentent une tige vigoureuse et des petites racelles bien établies, qui ne demandent qu'à prospérer.....

» Chaque jour, le prix des blés de semence s'élève; il en est de même des autres graines et des pommes de terre; ceux qui feront leur provision dès maintenant seront sûrs d'être servis. »

PREDICTIONS DE NICK POUR FÉVRIER.

Les conditions astronomiques ne se modifiant que très lentement, le mois de février présentera à peu près les mêmes caractères météorologiques sur la France et sur le continent européen, mais moins accusés, notamment sur la zone méridionale.

La première et la seconde dizaines présenteront un temps mixte en partie agité et humide, avec bourrasques, gros temps, tourmentes de neige, sinistres maritimes. En partie avec accalmie, éclaircies, gelées encore vives, notamment sur les zones du nord et du centre de l'Europe, ainsi que sur les points culminants de la zone méridionale, et de la zone septentrionale de l'Afrique, cela aux époques critiques suivantes qui correspondent avec les points astronomiques suivants:

1^o Vers les « 4^{er} (?) », 3, 4, 5; » 2^o vers les « 6 (???) », 7, 8, 9, 10, 11; » 3^o vers les « 12 (???) », 13, 14, 15, 16, 17; » 4^o vers les « 19 (??) », 20, 21, 22, 23 ». 5^o vers les « 24 (??) », 25, 26, 28 ». Cela tantôt sur une zone, tantôt sur une autre, selon les époques critiques et suivant le mouvement de déclinaison des astres et notamment celui de la lune. Dégel probable seconde dizaine, avec crues subites et débordement probables.

La troisième dizaine sera relativement moins agitée mais encore humide, brumeuse avec rayonnement nocturne, ou gelées intermittentes encore assez vives pendant les éclaircies. Quelques coups de tonnerre épars vers les 6, 9, 12, 13, 22, 24. En somme, le mois de février sera moins mauvais et moins funeste aux indigents et aux vieillards que le mois de janvier de néfaste mémoire.

Se méfier des gros temps et des tempêtes

BÉBÉ - ROSE

Par André GODARD

Resté seul, Remo commença par repousser les tisons qui étaient tombés et remplissaient la chambre de fumée. Puis il ouvrit un des côtés de la haute fenêtre à meneaux encadrant des losanges de plomb, et demeura quelques minutes à respirer. L'impression de mélancolie énervante et douce qui l'avait saisi dans le trajet de la gare au château lui revint. La fenêtre donnait sur un horizon de futailles estompées par la nuit; de petits cris vagues de rainettes bruissaient partout; sur le toit d'une tour à pigeonnier enfouie dans le lierre, une bulotte jetait par intervalles sa lamentation longue et sonore qui remplissait la campagne; au loin, d'autres chouettes répondaient, et toutes ces plaintes formaient un nocturne d'une tristesse et d'un charme indicibles. Il y avait en ces voix de l'ombre et dans le mystère immense des bois une sensation d'infini poignante que Remo ne connaissait plus depuis que ses soirées s'écoulaient dans la clarté du boulevard et des cercles. Il comprit que ses rêveries

tournaient au sombre et referma brusquement la fenêtre.

Epris de vie gaie et facile comme son cousin, Remo enlevait soigneusement de la sienne toutes les éines, même les épines dont la première blessure est douce au cœur. Pour chasser tout à fait les idées noires, il alluma une cigarette, puis ouvrit sa valise, et tira des pantoufles, une chemise de soie, un veston de flanelle, revêtit ce négligé de coin de feu, prit son carnet, et se mit à rédiger ses comptes en tisonnant. L'opération achevée, il s'étira paresseusement dans le velours fané de son fauteuil, puis se leva afin de mettre en ordre ses affaires. La valise contenait encore une foule de petits objets de toilette, un nécessaire de voyage garni de limes, de ciseaux, de brosses minuscules à manèges d'ivoire que Remo étalait à mesure sur la commode.

La vue de ces élégantes petites choses chassa définitivement les papillons sombres; on eût dit qu'un peu de l'atmosphère des boudoirs parisiens venait de s'envoler de la valise pour embaumer et comme rétrécir cette vaste chambre abandonnée de vieux château. Alors Remo retrouva un instant vis-à-vis de lui-même son affabilité tranquille et riieuse.

Mais il était écrit que, cette nuit, les impressions sévères et troublantes s'imposeraient au jeune homme malgré sa résolution de les repousser.

En ouvrant un tiroir de la commode pour y ranger ses cols, il y trouva une tige de nénuphar, racornie et mince comme un brin d'herbe. Son premier mouvement fut de la jeter; soudain, l'éclair d'un souvenir traversa son esprit; ses lèvres se crispèrent douloureusement.

— Vrai, murmura-t-il, c'est trop bête à la fin!

Cette tige sèche venait de lui rappeler son premier rêve, une amourette de quinze ans ébauchée aux vacances, avec une fillette d'un château voisin. Ils ne s'étaient pas revus; lui avait oublié très vite, et de son rêve d'un jour cette épave seule demeurerait.

— Je n'y aurais plus jamais pensé! songea-t-il tristement.

L'amour lui-même était mort, oh! bien mort, et ce n'était pas l'image de la première adorée qui accablait Remo d'une mélancolie si douce. Non, mais des souvenirs de jeunesse revenaient en foule, et peu à peu d'autres plus lointains, reminiscences de mirages intimes et

de câlineries maternelles. Et tout cela lentement s'effaçait; Remo n'y avait pas songé depuis des années; maintenant il souffrait de cette amertume du passé qui accable les âmes très personnelles, épouvantées de voir anéanti tout ce qu'elles ont été jadis.

Et l'avenir! L'avenir un jour serait le passé. Remo hésita une minute à conserver la tige de nénuphar comme une relique, puis il la jeta au feu presque rageusement. Mais à quoi bon? Tout lui redisait les mois anciens dans cette chambre qu'il se rappelait à présent très bien avoir été la sienne autrefois.

Soudain ses yeux rencontrèrent les yeux d'une aieule dont il n'avait pas d'abord remarqué le portrait suspendu au dessus de la commode dans son cadre terni. Il la reconnut tout de suite, la grande femme poudrée à frimas, un peu hautaine, qui l'épouvantait lorsqu'il couchait là seul à quinze ans. Mais quelle impression différente elle lui fit maintenant! Loin de craindre que le portrait ne s'anîmât, une tristesse affreuse lui vint de ce sourire glacé pour toujours et du regard immuable de ces yeux. Sans doute, elle avait aimé; sans doute les jeunes marquis d'alors lui avaient débité au bal d'adorables fautes. Que restait-il aujourd'hui?

aux époques indiquées ci-dessus, et marquées de plusieurs points d'interrogation.

Les perturbations retardent de un à trois jours pour la France selon les longitudes ou les latitudes des localités, et de trois à cinq jours pour le reste de l'Europe, chose qu'il ne faut pas perdre de vue.

Théâtre de Saumur

Le *Député Leveau* est une pièce essentiellement politique. Leveau, c'est Boulanger, et tout le monde reconnaît la marquise de Grèges. Cela suffit pour expliquer l'immense succès qu'obtint, il y a quelques mois à peine, l'œuvre de Jules Lemaitre. Naturellement celui-ci étant « centriste », ce sont les extrêmes qui « écoppent ».

Il faut à l'auteur d'une œuvre d'actualité un talent et une finesse extrêmes pour qu'on attache encore quelque intérêt à pareille œuvre qui vieillit vite une fois les événements passés ; il fallait aussi une interprétation supérieure pour apporter un regain d'actualité à des faits usés comme les personnages qui les ont suscités.

Comme nous le disions dans un de nos précédents numéros, la troupe qui joue le *Député Leveau* en tournée a été entendue et approuvée par l'auteur et les critiques les plus autorisés.

Nous connaissons déjà M. Montlouis, qui est un Leveau superbe, et M. Jacques Liverani, notre compatriote, que nous applaudissons il y a quelque temps dans *Henri III et sa Cour*. Cet artiste occupe aujourd'hui une place des plus honorables dans le théâtre, et l'impressario a eu la main des plus heureuses pour son Deslignières. Quant à Mme Harris (marquise de Grèges), on ne peut avoir plus de distinction et de noblesse. Mlle Pouget a été charmante dans le rôle de Marguerite, et Mme Gaudin possède à souhait la rondure bourgeoise de Mme Leveau. Tous les autres rôles sont tenus avec une incontestable autorité. Ce qui fait que l'œuvre de Jules Lemaitre obtiendra encore longtemps un grand succès avec une interprétation comme celle que nous applaudissons jeudi soir sur notre scène.

NEMO.

TOURNÉES ADOLPHE MILLIAUD

Au théâtre de Saumur, jeudi prochain 5 février, nous aurons une représentation bien intéressante : *L'Obstacle*, la dernière pièce de M. Alphonse Daudet, qui obtient un si vif succès au Gymnase, et *Une Conversion*, la dernière création de la Comédie-Française.

M. Alphonse Daudet explique ainsi son œuvre :

« Le sujet de *L'Obstacle*, j'en ai pris, comme tous mes sujets, dans la vie. La scène maîtresse du drame s'est déroulée réellement sous mes yeux, à Montpellier même, dans un couvent ; j'ai placé mes acteurs dans les lieux mêmes où s'étaient réellement agités ces per-

sonnages vivants. Est-ce à dire que ce drame intime n'a dû se passer qu'une fois ? Je me garderais de l'affirmer, me rappelant, avec Sully-Prudhomme, que les hommes sont toujours animés des mêmes sentiments. »

Une Conversion est l'œuvre de M. Ch. de Courcy, qui vient d'obtenir un brillant succès à la Comédie-Française.

La troupe de M. Milliaud interprète, paraît-il, superbement ces œuvres, ce qui est fort compréhensible avec des artistes comme MM. Rameau, Marsay, Veron, Montel, M^{me} de Severy, Noelly, Milliaud, Andral, Teste, etc.

ANGERS. — M^r le Comte de Paris vient d'adresser une somme de cent francs à la souscription de la presse angevine au profit des pauvres de la ville d'Angers.

Cette souscription était accompagnée de la lettre suivante :

Paris, le 28 janvier 1891.

Monsieur le Rédacteur,

En réponse à votre lettre du 14 courant, Monseigneur le Comte de Paris vous remercie de l'occasion que vous lui fournissez de donner une marque d'intérêt aux pauvres de la ville d'Angers, fort éprouvés par ce rigoureux hiver, et vous adresse, par mes soins, un billet de 100 fr. dans ce but.

Agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

MORHAIN,

Ancien capitaine, secrétaire, 44, avenue Victor-Hugo.

M. J. André.

La section des *Prévoyants de l'Avenir* de Nancy, société mutuelle de caisse de retraites pour la vieillesse, qui comprend plus de cent vingt-six mille membres, répartis sur tous les points de la France, vient de voter, dans sa dernière réunion générale, un blâme au comité central de Paris. Cette manifestation a été provoquée par la lecture d'une brochure de M. Bergeret, membre de cette société, déclarant que les promesses faites par le comité étaient trompeuses et que si le système pratiqué actuellement continuait, cette société aboutirait infailliblement à une catastrophe.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Fêtes du Carnaval

AVIS. — A l'occasion des fêtes du Carnaval, l'administration des chemins de fer de l'Etat a décidé que les billets d'aller et retour délivrés de toute gare à toute gare du réseau de l'Etat pendant les journées des 6, 7 et 8 février, et dont la validité expirerait avant le 11 du même mois, seront exceptionnellement valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du mercredi 11 février 1891.

En ce qui concerne les billets d'aller et retour de ou pour Paris, cette prolongation de validité sera applicable, quel que soit l'itinéraire par lequel les billets sont valables (toute voie Etat ou voies mixtes Etat-Orléans et Etat-Ouest).

Gastes (Landes), le 16 juin 1890. — Je souffrais du bras droit ; après cinq ou six frictions de votre merveilleux Baume Victor, les douleurs ont disparu. Ma femme souffre de rhumatismes, de-

puis qu'elle emploie le **Baume Victor** elle va beaucoup mieux, et je ne doute plus de son rétablissement.

(Sig. lég.)

J. LAHARY aîné.

Théâtre de Saumur

Direction : SUREAU-BELLET

LUNDI 2 Février 1891

La Femme à Papa

Opéra-comique en 3 actes, de MM. Hennequin et Millaud, musique de HERVÉ.

Un succès Catholique et Conservateur

Au moment où la franc-maçonnerie envahit tout : politique, administration, enseignement, journaux, dictionnaires, encyclopédies, pour étouffer les sentiments religieux et conservateurs, résultats dus en partie à notre mollesse, à notre défaut d'organisation, on est heureux et fier d'enregistrer un succès catholique et conservateur. Le *Dictionnaire des Dictionnaires*, terminé seulement depuis quelques mois, s'est déjà écoulé à plus de sept mille exemplaires. Cette œuvre capitale a été accueillie en France et à l'étranger avec un véritable enthousiasme, comme la réalisation d'un désir universel. Ce succès s'explique si l'on considère que, par l'étendue des matières, par la nouveauté des renseignements, par la forme qui leur a été donnée, le *Dictionnaire des Dictionnaires* est l'équivalent d'une bibliothèque complète : c'est la somme des connaissances humaines à la veille du vingtième siècle. De plus, dit le *Moniteur de Rome* : « le *Dictionnaire des Dictionnaires* de M^r Guérin est la seule Encyclopédie française, je ne dis pas seulement aussi orthodoxe que possible, mais encore la seule vraiment orthodoxe et sérieuse à tous les points de vue. »

Ajoutons que l'acquisition de cette œuvre indispensable à tous est rendue facile, d'abord par de longs délais de paiement, ensuite par une généreuse et ingénieuse combinaison au moyen de laquelle l'acheteur rentre ultérieurement dans le capital versé. Cette émission de souscriptions privilégiées n'étant pas encore close, nous exhortons vivement nos lecteurs à en profiter, en envoyant leur adhésion sans retard. Ils trouveront plus loin aux annonces la formule du bulletin de souscription avec la circulaire explicative.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *ptihyriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux) ; les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 31 janvier, *Mireille*, opéra en 3 actes, de Gounod, et *La Joie fait peur*.

Dimanche 1^{er} février, *La Juive*, opéra en 5 actes.

CIRQUE-THÉÂTRE

Dimanche 1^{er} février, *La Porteuse de pain*, drame.

Étude de M^r ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M^r BEAUREPAIRE.

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Saumur, le 20 novembre 1890, enregistré, Entre Madame Clotilde Mortreux, lingère, épouse du sieur Bellocq, ladite dame demeurant à Saumur, Et M. Albert Bellocq, journalier, sans domicile ni résidence connus en France, Il appert que le divorce a été prononcé au profit de Madame Bellocq, contre son mari.

La présente insertion est ainsi faite en conformité d'une ordonnance rendue par M. le président du Tribunal civil de Saumur, le 28 janvier 1891, enregistré, et pour faire courir les délais d'opposition, dans les termes de l'article 247 du Code civil.

Saumur, le 30 janvier 1891.

Pour extrait,

André POPIN.

Assistance judiciaire ; décision du 21 novembre 1888.

Études de M^r BRION, avoué à Baugé, et de M^r CAILLEAU, notaire à Longué.

ADJUDICATION

En l'étude de M^r CAILLEAU, notaire à Longué, le *Dimanche 8 février 1891*, à 4 heures après-midi,

D'UNE

TRÈS BELLE MAISON

Propre au commerce,

Sise à Longué, près la place de l'Eglise.

VASTE MAGASIN à double devanture.

Entrée de voitures, Cour et Jardin sur le Lathan.

Sert au commerce d'épicerie, mercerie, rouennerie et cirier.

S'adresser à M^r CAILLEAU, notaire à Longué, et à M^r BRION et TRUET, avoués à Baugé. (73)



PAUL GODET, propriétaire-gérant

d'hui de tout cela ?

Remo sentit sa pensée descendre vers un abîme de néant.

Que de cette femme elle-même rien ne survécût, oh ! ce n'était pas possible, et instinctivement les lèvres du jeune homme retrouvaient des prières oubliées ; son cœur se dilatait à l'ineffable espoir de l'au-delà. Mais si l'immortalité des âmes se présentait à lui comme un dogme indéniable, nulle croyance, ni spiritualiste ni chrétienne, ne lui assurait la survivance de nos rêves d'une heure.

Nous pouvons entrevoir une vie sans fin, pour notre être ; le pouvons-nous raisonnablement pour la multitude de nos amours ou de nos amitiés ?

Sous l'impression de ses pensées actuelles, Remo crut discerner une vague ressemblance entre les traits réguliers et fiers de l'aïeule inconnue et l'image de Mlle de Valmeur. Il songea que la mélancolie qui l'obsédait lui-même à la vue de ce portrait en obsédait d'autres peut-être en présence du portrait de Thérèse après des siècles. Alors, loin des élégances et des frivolités éphémères, il aimait la jeune fille gravement, comme on aimerait devant une tombe.

L'idée lui vint un instant d'épancher ces impressions avec son amie dans une lettre qui ferait passer un souffle d'infini à travers leur amour si extérieur jusque-là. Mais la certitude l'arrêta qu'une pareille confiance, écrite au fond d'une solitude presque mystique, détonnerait étrangement lue à Paris. Paris, songea Remo, agite sur d'étranges compromis son tourbillon : il y faut d'incessants bruits de grelots pour couvrir tant de voix graves qu'il importe d'étouffer. On dirait que certaines pensées sombres, effroi de toutes les races et de tous les âges, soient arrêtées aux fortifications par la douane. Un mot surtout a défense de s'imposer au boulevard ; la mort ; tout le monde y est supposé immortel, sauf peut-être les parents à héritage. On laisse à la province le soin de contempler le passé.

Et tel est le contraste magique entre ces deux termes, la Mort et le Boulevard, que l'idée seule de ce dernier suffit à tirer le jeune homme de son envahissante mélancolie. Il revit soudain les terrasses joyeuses des grands cafés, les kiosques, la nappe crue des secteurs électriques devant les Variétés et le Vaudeville ; il entendit la psalmodie des marchands de journaux, l'appel gouailleux des camelots

perçant la basse ronflante et sans fin où se perdent tous les roulements d'omnibus et de voitures.

L'image de Mlle de Valmeur lui revint alors, souriante, exubérante de vie, très en beauté sous sa capote élégante et son large chapeau mousquetaire ; il oublia définitivement le spectre immobile et pâle de Thérèse morte, inconnue après des siècles, ce fantôme que le malencontreux portrait avait évoqué dans son cerveau.

Remo profita du répit pour se coucher ; puis, craignant le retour des pensées funèbres, il ouvrit le volume de Cooper et lut jusqu'au matin.

A peine avait-il dormi trois heures, lorsqu'un coup frappé à sa porte le réveilla en sursaut.

Jacques sonnait le branle-bas.

Fort dérangé dans ses habitudes, Remo s'éleva lamentablement, hésita quelques minutes à se lever, mais craignant de mécontenter son cousin, il finit par sauter hors du lit. Vingt minutes après, gâté et vêtu d'un costume de chasse que Jacques lui avait prêté la veille, Remo faisait une entrée somnolente dans la salle à manger. Jacques, le dos au feu, était

en train d'avaler une énorme assiette de soupe à l'oignon ; son garde debout, près de lui, en veste de velours, s'occupait de charger un fusil à piston, celui de Remo.

Le jeune homme serra la main de son cousin qui le plaisanta sur sa mine renfrognée ; puis il avala une tasse de café, remplit de rhum une bouteille de plomb qu'il fourra dans sa poche et alla se blottir au coin du feu.

Quand tout fut prêt, Jacques saisit son Lefauchaux ; Remo reçut du garde le fusil à piston, la poire à poudre, le sac à plomb, et sourit en se voyant travesti à la manière des héros de Cooper.

Le garde courut prendre les bassets et l'on partit.

Un soleil neigeux pointait à l'horizon ; l'herbe craquait sous les bottes ; toute la forêt apparaissait comme une immense nappe de rouille, s'atténuant en teintes de lie vers les lointains.

Le froid et la marche réveillèrent complètement Remo, et ce fut de bon cœur qu'il accepta sa faction au coin d'une coupe de deux ans où Jacques avec le garde s'enfonça.

(A suivre.)

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, n° 47.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le Dimanche 15 février 1891, à 1 heure de relevée, à Distré, en la salle de la Mairie, et par le ministère de M^e LELIÈVRE, notaire,

UNE MAISON

ÉLEVÉE SUR CAVE

Comprenant : trois chambres, grenier au-dessus, cour, écurie et dépendances, le tout situé à Distré,

Et 24 pièces de Terres, Prés, Vignes et Bois, d'une contenance totale de 3 hectares 36 arcs 17 centiares,

Situées sur les communes de Distré, Artannes, Le Coudray-Macouard et Bagneux.

Le tout appartenant à M. Louis HUBAULT.

Pour la désignation, voir les affiches.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur. (95)

Étude de M^e JAUBERT, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur, et de M^e RIFFAULT, huissier à Saumur.

VENTE

DE
Meubles & Marchandises

Aux enchères publiques,
Par suite de faillite.

Le MERCREDI 4 février 1891, à 4 heures du soir, et jours suivants, s'il y a lieu, à Saumur, rue d'Orléans, n° 29, dans une maison occupée par M. MONTEL, chemisier, il sera procédé, par le ministère de M^e JAUBERT, commissaire-priseur, à la vente aux enchères publiques des meubles, objets mobiliers et marchandises dépendant de la faillite dudit sieur Montel, à la requête de M. Louis Bonneau, ancien greffier à Saumur, syndic.

Il sera vendu :

Piano, armoire à glace, lit, commode, buffet, chaises, glaces, étagère, cheminée prussienne et autres bons objets.

Marchandises

Képis et jugulaires à l'usage de MM. les Officiers, chemises et pantalons en soie pour dames, bas de soie et coton, mouchoirs, foulards, serviettes, gilets laine et coton, bretelles, caleçons, cravates, boutons de manchettes, épingles de cravates;

Conpons de flanelle, cretonne, satinette et toile;

Chemises blanches et de couleur pour hommes et enfants, faux-cols, manchettes;

Grande quantité de gants en soie, peau fil et laine;

Aumônières et brassards de première communion, etc., etc.

On paiera comptant, et 10 0/0 en plus pour les frais.
Le Commissaire-priseur,
(93) JAUBERT.

Étude de M^e JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

Le VENDREDI 6 février 1891, à 4 heures du soir, et jours suivants s'il y a lieu, à la Salle des Ventes, sise à Saumur, rue d'Orléans, n° 35,

Il sera vendu :

Un très bon piano;
Salle à manger Henri II, deux ameublements de salon style Louis XV et genre Crapeau, jolie chambre à coucher en palissandre, lits en noyer, pendules, glaces, fauteuils Voltaire, bureaux en acajou, chaises de salle à manger, tables à ouvrage en marqueterie, tables de nuit et autres, petites étagères;

Meuble genre Boule, dit entre-deux, en marqueterie;

Armoires à glaces, canapés; Machine à coudre, cuisinières en fonte, baignoires; Matelas, couvertures laine et coton, couvre-pieds, rideaux et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le Commissaire-priseur,
(94) Y. JAUBERT.

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A ADJUGER

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, le Samedi 7 février 1891, à 4 heures du soir,

UNE

Grande Maison d'habitation

EN PARTIE FRAÎchement RESTAURÉE

Sise à Saumur, rue Verte, 4 et 4 bis, et divisée en deux parties distinctes.

Revenu brut annuel de la 1^{re} partie, 1,050 fr.; durée du bail, 8 ou 11 ans, du 23 septembre 1890.

Revenu possible de la 2^e partie, 400 fr.

Voir les affiches pour la désignation.

Mise à prix : 48,000 fr.
S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire.

Étude de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire (Maine-et-Loire).

A VENDRE

A l'amiable

I. — VILLE DE SAUMUR

UNE GRANDE ET

BELLE MAISON

De Construction récente

Située rue Beaurepaire, n° 28, autrefois occupée par M. MÉNAGÉ, marchand de rouennerie.

II. — Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent

UNE

JOLIE PROPRIÉTÉ

d'agrément

Située dans le bourg de Saint-Florent, sur le bord du Thouet

Comprenant : maison d'habitation (1 servitudes) et très beau jardin d'une contenance de 6 ares.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, soit à M. LANGLOIS, expert-comptable à Saumur, soit à M. MÉNAGÉ, directeur de l'Usine à Gaz d'Alais (Gard), soit à M^e BEAUMONT, notaire.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Beaurepaire, n° 49.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (84)

LOUËZ

Pour la Saint-Jean prochaine

UNE MAISON

AVEC JARDIN

Située rue d'Alsace, n° 3, Actuellement occupée par M^{me} Veuve LAUMONIER.

S'adresser à M. JOUSSEAUME, même rue, n° 4. (40)

DICTIONNAIRE des DICTIONNAIRES

RECUEIL LEXICOGRAPHIQUE & ENCYCLOPÉDIQUE

LE PLUS COMPLET, LE PLUS EXACT, LE SEUL CHRÉTIEN

(6 volumes grand in-4° à 3 colonnes de 1,300 pages)

Réception de tout l'ouvrage avant les versements
Versements échelonnés
Reconstitution complète du capital souscrit

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous faire une proposition que vous trouverez, je l'espère, très avantageuse. Voici enfin réalisé le vœu souvent émis dans les congrès catholiques. Un journal catholique l'annonce en ces termes : « Vient de paraître, le dernier volume du DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES, encyclopédie universelle des lettres, des sciences et des arts, sous la direction de Mgr Paul Guérin, camérier de Sa Sainteté. L'ouvrage entier comprendra six volumes de 1,200 à 1,300 pages. Cette œuvre capitale, hautement approuvée, va enfin permettre aux catholiques de puiser leurs renseignements à d'autres sources que celles que leur fournit la libre-pensée... »

En effet, la plupart des dictionnaires et encyclopédies, de nos jours, sont plus ou moins empreints de l'esprit anticatholique, répandent dans les familles des erreurs pernicieuses et faussent l'esprit de la jeunesse. Il s'agissait de remplacer, de détrôner ces ouvrages dangereux sous le rapport de la foi. Nous obtenons ce résultat en publiant le Dictionnaire lexicographique et encyclopédique le plus complet, le plus exact, le plus au courant de la science, conçu dans l'esprit catholique et marqué au coin de la sincérité. Le *Moniteur de Rome* (si bien placé pour juger une pareille publication) a signalé et recommandé chaleureusement cette œuvre, comme devant être encouragée et propagée par le clergé, les catholiques et les conservateurs de tous les partis, et lui a prêté un brillant succès, qui s'annonce et s'accroît, en effet, chaque jour. Il arrive ainsi que la *bonne œuvre* devient en même temps une *bonne affaire*. Les Imprimeries Réunies, auxquelles je me suis adressé à cause de leur immense et parfait outillage, n'engagent pas moins d'un million dans cette vaste entreprise, après avoir constaté, d'après la vente ordinaire de tous les dictionnaires, qu'on obtiendrait, après la terminaison de l'ouvrage, un premier écoulement d'au moins trente mille exemplaires (car ce genre d'ouvrage s'adresse à des centaines de mille acheteurs), et qu'on vendrait facilement ensuite de 3 à 5 mille exemplaires par an.

Or, voici l'ouvrage *terminé*. Mes droits d'auteur étant d'au moins 16 francs par exemplaire, il me reviendra donc d'abord, dans un avenir prochain, 480,000 francs, sans parler de la suite. D'après ces données, après avoir pris conseil de personnes compétentes, j'ai établi la combinaison suivante que je viens vous proposer. Veuillez souscrire ci-dessous le bulletin de 180 francs (le prix du Dictionnaire).

Vous aurez droit : 1° à la possession de tous les volumes du Dictionnaire et vous les recevrez prochainement ; 2° à la reconstitution du capital que vous aurez souscrit, 180 francs, au moyen de la moitié de mes droits d'auteur que je vous abandonne, pour être répartie entre deux mille souscripteurs. Vous serez donc remboursés en volumes avant d'avoir rien versé ; de plus, vous recouvrirez votre capital par la participation à mes droits d'auteur. Vous aurez, de la sorte, pour rien, le DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES, ouvrage d'une utilité quotidienne, et moi, j'aurai tout de suite plusieurs milliers de personnes d'élite associées à ma croisade, une armée de propagateurs d'une œuvre destinée à faire un bien immense.

N. B. — Ci-joint un bulletin de souscription, dont l'engagement a peu d'importance puisque vous ne devez verser que du 15 avril au 15 janvier 1892, et qu'à ce moment, après avoir reçu depuis longtemps l'ouvrage, vous ne serez pas loin de commencer à toucher le dividende auquel vous avez droit, jusqu'à concurrence du chiffre de 180 francs. — On m'a fait remarquer qu'un grand nombre de personnes qui ont un budget modeste s'empresseraient de souscrire, si je leur facilitais le paiement par plusieurs versements échelonnés trimestriellement et correspondant aux époques des mandats et des coupons de rente, par exemple : 15 janvier, 15 avril, 15 juillet, 15 octobre 1891. Je me rends volontiers à cette juste observation, et j'adopte ces délais, ces termes de paiement et je modifie en conséquence le libellé de la souscription.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

PAUL GUÉRIN,
CAMÉRIER DE SA SAINTÉ LÉON XIII,
Auteur des *Petits Bollandistes*,
Directeur du Dictionnaire des Dictionnaires.

P.-S. — Aux souscriptions excédant deux mille avant que l'émission soit close, je fais la même situation privilégiée, les mêmes avantages qu'aux DEUX PREMIERS MILLE, au moyen de la *Deuxième* moitié de mes droits d'auteur.

Il y a ainsi une *seconde* série de deux mille souscripteurs privilégiés. — D'ailleurs, les personnes qui préféreraient un autre mode de souscription, des conditions différentes, des arrangements particuliers, sont priées de m'adresser leurs propositions : elles recevront le meilleur accueil. Des avantages d'un autre genre sont accordés aux souscripteurs ordinaires (non privilégiés), dont le nombre dépasse déjà deux mille, ce qui fait près de sept mille souscripteurs de divers genres.

Bulletin de Souscription

Je soussigné,

demeurant

déclare souscrire

de 180 francs pour la publication intitulée : LE DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES, me donnant droit à un exemplaire gratuit de l'ouvrage entier et à la reconstitution de mon capital souscrit, au moyen de la moitié des droits d'auteur de M^e P. GUÉRIN, et je m'engage à effectuer ce versement, à l'ordre de M^e P. GUÉRIN, après avoir reçu l'ouvrage complet, comme suit : 45 fr. au 15 avril 1891 ; 45 fr. au 15 juillet ; 45 fr. au 15 octobre ; 45 fr. au 15 janvier 1892, après avoir reçu l'ouvrage complet.

Fait à

le

Signature :

Prière d'indiquer en toutes lettres le nombre de parts et d'exemplaires de l'ouvrage, et renvoyer le présent bulletin à M^e PAUL GUÉRIN, avenue de Déols, 56, à Châteauroux (Indre).

Indiquer aussi, bien exactement : le chef-lieu de canton, le département et la gare qui dessert la localité.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

ÉPICERIE CENTRALE

CAVES DE LA MAISON P. ANDRIEUX

VINS EN CERCLES & EN BOUTEILLES

Tous les Vins et Spiritueux sont vendus droits payés.

VINS ROUGES (droits payés)	Le litre	1/2 barrique	la barrique	hors Saumur franc
Vins d'Algérie (province d'Oran).....	» 45	» 45	» 88	» 76
— (14 degrés).....	» 50	» 55	» 105	» 95
— (supérieurs vieux).....	» 60	» 62	» 145	» 105
Vins de pays extra.....	» 70	» 75	» 130	» 120
Petites côtes (Bordelais).....	» 80	» 82	» 155	» 140
Fronsac (Bordeaux)..... la bouteille	1	» 90	» 170	» 155
VINS BLANCS (droits payés)				
Vins d'Anjou.....	» 50	» 55	» 100	» 90
Vins d'Anjou supérieurs.....	» 60	» 65	» 120	» 110
Vins de Vouvray supérieurs.....	» 80	» 80	» 145	» 135
Vins de Graves.....	» 80	» 80	» 155	» 140

Les vins en pièces sont vendus logés. Les pièces facturées à part 5 francs, les 1/2 pièces 4 francs sont reprises au prix compté, si elles sont en bon état.

ÉPICERIE PARISIENNE

Imbert et Fils

EAUX-DE-VIE		Liqueurs de marque	
Marmande..... le litre	1.50	Guignolet Combier..... le litre	2.35
Armagnac.....	2.00	Liqueur Gallifet.....	4.50
Cognac.....	2.50	Chartreuse jaune.....	6.60
— Boulestin.....	3.50	Bénédictine.....	6.90
Fine-Champagne.....	4.00	Curacao Focking, le cruchon	8.25
RHUMS D'IMPORTATION DIRECTE		Triple sec Cointreau.....	4.75
Martinique..... le litre	2.00	Anisette Marie Brizard.....	4.75
Sainte-Lucie.....	2.50	Vin de Bordeaux, depuis 1.00 la b ^e	
Jamaïque.....	3.00	— Bourgueil 1887.....	4.50
— très vieux.....	4.00	— Champigny 1887.....	2.00
Absinthe Pernod..... le litre	4.00	Saumur-mousseux.....	4.00
Amer Picon.....	2.75	Champagne Moëtet Chan-	
Vermouth Noilly exportation	2.50	don.....	5.75
Malaga, Madère, Frontignan	2.00	Grands Vins de Bourgogne et du	
		Médoc, expéditions directes des	
		châteaux.	

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés